

# Concours national de sculpture sur neige

Du 7 au 11 février 2006  
10 500 \$ en prix



## **Bienvenue au plus grand concours de sculpture sur neige du Canada!**

Venez célébrer l'hiver dans la région de la capitale du Canada à l'occasion du Bal de Neige, le plus important festival d'hiver d'Amérique du Nord. En 2006, le 28<sup>e</sup> Bal de Neige aura lieu du 3 au 19 février. Véritable manifestation à caractère familial, le Bal de Neige attire chaque année plus de 600 000 visiteurs dans la région de la capitale du Canada venus profiter de l'hiver canadien.

Présenté par la CCN avec la collaboration de la Ville de Gatineau, le Concours national de sculpture sur neige se déroule au parc Jacques-Cartier, au cœur même du Domaine des flocons, le plus grand terrain de jeux de neige du continent.

Les organisateurs du Concours national de sculpture sur neige sont heureux de vous inviter à vous y inscrire. Treize (13) équipes de sculpteurs expérimentés (soit une équipe par province et par territoire) seront sélectionnées pour participer au concours de 2006.

Le comité organisateur couvrira les dépenses de transport (aller-retour), d'hébergement et de nourriture de chacune des 13 équipes sélectionnées. Les participants se disputeront également de nombreux prix et bourses d'excellence totalisant 10 500 dollars.

**Nous devons recevoir tous les formulaires d'inscription et le dégageant de responsabilité, dûment remplis et signés, d'ici le lundi 28 novembre 2005.**

Vous trouverez ci-joint le formulaire d'inscription et les renseignements généraux du Concours. Toutefois, si vous désirez obtenir plus d'information, n'hésitez pas à communiquer avec nous par téléphone, au (613) 239-5106, par télécopieur, au (613) 239-5333, ou par courrier électronique à : [jmoncion@ncc-ccn.ca](mailto:jmoncion@ncc-ccn.ca).

Nous espérons que vous vous joindrez à nous pour célébrer l'hiver dans la région de la capitale du Canada!





## TABLE DES MATIÈRES

1. Dates et emplacement du concours .....	1
2. Thème du concours .....	1
3. Modalités d'inscription et critères de sélection .....	2
4. Nombre de participants par équipe .....	3
5. Dimension des blocs de neige .....	3
6. Temps accordé aux équipes pour ériger leur sculpture .....	3
7. Dépenses couvertes par le comité organisateur .....	4
8. Équipement et services fournis par le comité organisateur .....	4
9. Sécurité avant tout .....	5
10. Prix à gagner .....	5
11. Méthodes d'évaluation .....	5
Formulaire d'inscription .....	7
Dégagement de responsabilité, renonciation et indemnisation .....	10



## RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

### 1. Dates et emplacement du concours

Le Concours national de sculpture sur neige se déroulera du 7 au 11 février 2006, au parc Jacques-Cartier, à Gatineau — sur la rive québécoise de la région de la capitale du Canada —, dans le cadre du Bal de Neige, grande fête hivernale annuelle de la région.

### 2. Thème du concours

#### « La fièvre des sports d'hiver »

Pour marquer le Concours national de sculpture sur neige de 2006, le comité organisateur propose un thème qui suscitera l'inspiration chez les sculpteurs et l'intérêt des visiteurs. « La fièvre des sports d'hiver » est donc un thème qui veut montrer l'enthousiasme que nous inspirent les activités physiques que nous pratiquons en hiver dans le sens du jeu, de l'effort ou de la compétition et qui sont caractéristiques de notre grand pays, comme le hockey, la raquette, la course de traîneaux tirés par des chiens ou encore l'escalade de glace, pour ne donner que quelques exemples.



L'activité sportive que les sculpteurs choisiront devrait être représentative de la province ou du territoire qu'ils représentent.

Pour s'assurer que les sculptures appuient le mandat de la CCN — qui est d'organiser des activités dans la région de la capitale du Canada dans le but d'en enrichir le patrimoine culturel et social —, les organisateurs se réservent le droit de demander d'apporter des modifications aux sculptures proposées.

Les sculptures que l'on estime comprendre des éléments dégradants ou déshumanisants, ou encore qui portent atteinte à la dignité d'un participant quel qu'il soit, ne seront pas admissibles. Cela pourrait inclure, sans toutefois s'y limiter, des éléments d'exploitation sexuelle, des composantes d'une trop grande violence ou qui dénigrent un individu, ou un groupe de personnes, en fonction de sa race, de sa religion, de son genre ou de son orientation sexuelle.



### 3. Modalités d'inscription et critères de sélection

Il n'y a aucuns frais d'inscription. Le concours est réservé aux résidents du Canada. Le comité de sélection choisira **une seule équipe par province et par territoire** (pour un total de 13 équipes).

Les équipes seront sélectionnées selon les critères suivants :

- L'originalité et l'attrait du sujet choisi;
- La qualité physique et artistique de la sculpture proposée;
- L'expérience en sculpture (particulièrement en sculpture sur neige) des membres de l'équipe.

Chaque équipe doit soumettre :

- Le formulaire d'inscription et le dégageant de responsabilité ci-joints, dûment remplis et signés;
- Un dessin précis de la sculpture proposée et une description du concept;
- Des photographies de sculptures sur neige réalisées antérieurement par les membres de l'équipe;
- Une description de l'expérience des membres de l'équipe;
- Des dossiers de présentation (certificats, photos, articles de journaux, etc.) des sculptures réalisées antérieurement par les membres de l'équipe.

Les équipes doivent ériger une sculpture sur neige originale n'ayant jamais été présentée dans le cadre d'une autre activité de sculpture sur neige. Les sculpteurs peuvent obtenir la permission, après avoir reçu l'approbation du comité organisateur, de présenter une sculpture semblable à celle ayant déjà été présentée, si celle-ci est modifiée substantiellement.

Le comité organisateur se réserve le droit de demander que des modifications soient apportées aux croquis proposés dans le but d'éviter qu'il y ait des sculptures qui se ressemblent.

Nous demandons aux équipes choisies de participer aux séances d'information, aux activités médiatiques et aux autres activités entourant le Concours.

#### 4. Nombre de participants par équipe

Chaque équipe peut compter jusqu'à un maximum de trois (3) participants, lesquels doivent demeurer les mêmes pendant toute la durée du concours. En nous basant sur les expériences passées et sur la dimension des blocs de neige, nous recommandons vivement que chaque équipe soit composée de trois membres. Ceux-ci doivent tous être âgés d'au moins 18 ans au 1<sup>er</sup> janvier 2006.

Chaque membre de l'équipe doit être natif ou résident de la province ou du territoire représenté. Au moins deux (2) des participants de l'équipe doivent résider dans la province ou le territoire représenté.

Les membres de l'équipe ne sont pas obligés d'avoir de l'expérience en sculpture sur neige. Par contre, le capitaine de l'équipe doit être un sculpteur expérimenté ayant déjà participé à une activité ou à un concours de sculpture sur neige.

À part les trois membres de l'équipe, personne n'est autorisé dans la zone de travail, à moins d'avoir été désigné par les organisateurs pour aider les sculpteurs.



#### 5. Dimension des blocs de neige

La dimension de chaque bloc est de 3,7 m sur 4,9 m sur 3,7 m (12 pi sur 16 pi sur 12 pi). Puisque les visiteurs auront accès au devant et à l'arrière des sculptures, tous les côtés des blocs doivent être sculptés. Les équipes ont le droit d'ajouter 60 cm (2 pi) de neige en hauteur et 30 cm (1 pi) de chaque côté de la sculpture.



#### 6. Temps accordé aux équipes pour ériger leur sculpture

Chaque équipe aura la possibilité de sculpter dès 8 h jusqu'à 21 h tous les jours, à l'exception des 7 et 11 février, où les heures seront modifiées pour permettre la vérification de l'équipement de sécurité et pour procéder à la remise des prix. Un horaire de travail indiquant le détail des heures de repas et des heures allouées à la sculpture des œuvres sera remis à chaque équipe à la soirée d'information le 6 février 2006. Veuillez noter que chaque équipe disposera d'environ 40 heures de travail.

Le comité organisateur se réserve le droit, à la suite d'événements imprévus et de conditions météorologiques variables, de modifier l'horaire et le nombre d'heures accordées à la réalisation de la sculpture.



## 7. Dépenses couvertes par le comité organisateur

Les organisateurs couvriront les dépenses de transport (aller-retour) — sauf le transport entre le domicile et la gare, la station d'autobus ou l'aéroport —, d'hébergement et de nourriture de toutes les équipes choisies.

Le comité organisateur prendra les dispositions nécessaires pour garantir le transport des membres des équipes sélectionnées afin qu'ils puissent se rendre dans la région de la capitale du Canada et en repartir. Le transport local sera coordonné ultérieurement.

Les participants seront hébergés avec un membre de leur équipe ou avec un autre participant du même sexe, dans un hôtel de Gatineau, du 6 au 11 février 2006 inclusivement. Le comité organisateur ne payera pas les dépenses personnelles des participants. Ceux-ci devront laisser une empreinte de carte de crédit au moment de leur inscription à l'hôtel.

Le comité organisateur fournit, pendant toute la durée du concours, trois repas par jour aux participants. Ceux-ci devront payer eux-mêmes les frais des repas pris en dehors du cadre officiel du concours.



## 8. Équipement et services fournis par le comité organisateur

Les sculpteurs doivent fournir la plupart de leurs outils et leur équipement. Le comité organisateur met à leur disposition une aire de repos chauffée et des toilettes sur les lieux ainsi qu'un endroit sécuritaire où entreposer leur équipement. Le comité organisateur n'assume aucune responsabilité en cas de perte, de dommages ou de vol d'outils ou de matériel.

Le comité organisateur fournit à chacune des équipes :

- l'accès à une prise de courant de 15 ampères et 120 volts pour les tronçonneuses;
- l'éclairage;
- un (1) échafaudage;
- un (1) escabeau de 1,8 m (6 pi);
- des pelles et autre petit équipement.

Les équipes de sculpteurs fournissent :

- une tronçonneuse et une rallonge électriques (nous recommandons des rallonges d'au moins 50 pieds);
- tout autre outil manuel qu'elles désirent utiliser : haches, machettes, pelles, ciseaux à glace ainsi que tout outil artisanal servant à racler. L'équipement des sculpteurs doit être rangé dans un contenant rigide et facilement transportable.

Le seul outil mécanique permis est la tronçonneuse électrique. Tout autre outil mécanique (y compris les outils électriques, mécaniques, hydrauliques ou à essence) est interdit. Les équipes n'ont pas le droit d'utiliser plus d'une tronçonneuse à la fois.

L'eau et la neige sont les seuls matériaux de construction permis. Aucun accessoire ou objet étranger n'est permis. Les colorants peuvent être utilisés pour tracer les lignes de démarcation initiales sur la sculpture, mais ils ne doivent pas paraître sur la sculpture finale.

## 9. Sécurité avant tout

Les participants doivent prendre toutes les mesures nécessaires en matière de santé et de sécurité pour garantir leur propre sécurité ainsi que celle des autres. La CCN demande que les participants utilisent de l'équipement de protection individuel pour éviter toute blessure résultant de l'utilisation de matériel électrique ou manuel (comme une tronçonneuse). Cela comprend des bottes de sécurité, un pantalon pour tronçonneuse muni de renforts en nylon balistique, une protection auditive et visuelle et tout autre équipement de sécurité jugé pertinent.

Chaque équipe doit faire en sorte que son espace de travail soit sécuritaire pendant toute la durée du concours. Tout participant mettant en danger sa propre sécurité ou celle des autres, devra corriger la situation sur demande. Tout refus d'obtempérer pourrait entraîner sa disqualification.

## 10. Prix à gagner

Il y a trois catégories de prix :

### 1- Prix du Concours national de sculpture sur neige

Premier prix : un prix d'une valeur de 1 500 dollars remis à chacun des membres de l'équipe

Deuxième prix : un prix d'une valeur de 1 000 dollars remis à chacun des membres de l'équipe

Troisième prix : un prix d'une valeur de 500 dollars remis à chacun des membres de l'équipe

### 2- Prix du public

Prix : un prix d'une valeur de 500 dollars remis à chacun des membres de l'équipe

### 3- Prix des artistes

Prix : un cadeau souvenir

Les prix doivent être acceptés tels quels.



## 11. Méthodes d'évaluation

Un jury professionnel déterminera les trois gagnants du Prix du Concours national de sculpture sur neige.

Chacune des sculptures sera évaluée selon les critères suivants (total de 100 points) :

### Évaluation technique (40 points)

- **Précision** : Quel est le niveau de réalisme et de précision des éléments de la sculpture? Les éléments s'insèrent-ils bien les uns dans les autres? Y retrouve-t-on de fins détails, des ombres, des angles? La neige excédentaire a-t-elle été enlevée minutieusement du bloc initial?
- **Proportion** : Quelle est la relation entre les différents éléments en matière de proportion relative? Forment-ils un tout harmonieux?
- **Niveau de difficulté** : Dans son ensemble, la sculpture a-t-elle présenté un défi pour un sculpteur sur neige chevronné? Comporte-t-elle des surfaces complètement verticales, des

arches, des surplombs? Dégage-t-elle une impression de mouvement? L'impression d'équilibre et de fragilité ainsi que les limitations structurelles de la neige seront prises en compte.

- **Finition** : Le degré d'uniformité, de diligence et de cohérence, sous tous ses angles, de même que le soin apporté à sa réalisation seront pris en compte.
- **Utilisation de la neige** : La neige a-t-elle été utilisée à sa pleine capacité? A-t-on utilisé au maximum les pleins et les vides? Existe-t-il un équilibre harmonieux entre ceux-ci? (Les pleins étant les volumes où la neige a été conservée tandis que les vides sont les espaces où elle a été enlevée).

#### Évaluation artistique (40 points)

- **Créativité** : Le thème a-t-il été exploité de façon intéressante et originale? La sculpture développe-t-elle un point de vue nouveau ou plus créatif d'une idée ou d'un concept déjà exploité?
- **Composition** : Les différents éléments de la sculpture sont-ils visuellement équilibrés? Se fondent-ils harmonieusement les uns dans les autres? Tous les angles de la sculpture seront inspectés.
- **Expression du sens** : La sculpture est-elle explicite et évidente en soi? Le thème est-il bien communiqué au spectateur?
- **Expression de l'émotion** : La sculpture suscite-t-elle une forte réponse émotionnelle chez le spectateur?
- **Impression générale** : Quelle est la première impression du spectateur en regardant la sculpture? Peu importe le critère considéré, la sculpture dégage-t-elle une impression d'unité?

#### Cohérence du projet (20 points)

- **Intention et perception** :  
Est-ce que la sculpture finale correspond bien aux intentions premières telles que décrites dans l'argumentaire, au sens littéral et métaphorique?
- **Conformité** : La sculpture finale est-elle conforme au dessin soumis?

Le Prix du public sera décerné en fonction du nombre total de votes des visiteurs à l'emplacement du Concours.

Les participants au Concours auront l'occasion de choisir l'équipe gagnante du Prix des artistes.

#### Renseignements :

Jocelyne Moncion  
Coordonnatrice de programmes  
Commission de la capitale nationale  
Téléphone : (613) 239-5106  
Télécopieur : (613) 239-5333  
Courriel : [jmoncion@ncc-ccn.ca](mailto:jmoncion@ncc-ccn.ca)  
Internet : [www.capitaleducana.gc.ca/baldeneige/sculpturesur neige](http://www.capitaleducana.gc.ca/baldeneige/sculpturesur neige)



# FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Nous devons recevoir tous les formulaires d'inscription et le dégage­ment de responsabilité, dûment remplis et signés, d'ici le lundi 28 novembre 2005. Les participants recevront une confirmation de leur inscription par courrier, par télécopieur ou par courriel.

Je désire inscrire une équipe au Concours national de sculpture sur neige, qui se déroulera du 7 au 11 février 2006, afin d'y représenter la province ou le territoire suivant : \_\_\_\_\_.

---

---

## Capitaine de l'équipe

Nom \_\_\_\_\_  
Adresse postale \_\_\_\_\_  
Ville \_\_\_\_\_ Province ou territoire \_\_\_\_\_ Code postal \_\_\_\_\_  
Téléphone (maison) \_\_\_\_\_ Téléphone (bureau) \_\_\_\_\_  
Télécopieur \_\_\_\_\_ Courriel \_\_\_\_\_  
Langues parlées \_\_\_\_\_  
Langue de correspondance préférée \_\_\_\_\_  
Allergies ou régime alimentaire spécial \_\_\_\_\_

## Deuxième membre

Nom \_\_\_\_\_  
Adresse postale \_\_\_\_\_  
Ville \_\_\_\_\_ Province ou territoire \_\_\_\_\_ Code postal \_\_\_\_\_  
Téléphone (maison) \_\_\_\_\_ Téléphone (bureau) \_\_\_\_\_  
Télécopieur \_\_\_\_\_ Courriel \_\_\_\_\_  
Langues parlées \_\_\_\_\_  
Langue de correspondance préférée \_\_\_\_\_  
Allergies ou régime alimentaire spécial \_\_\_\_\_

## Troisième membre

Nom \_\_\_\_\_  
Adresse postale \_\_\_\_\_  
Ville \_\_\_\_\_ Province ou territoire \_\_\_\_\_ Code postal \_\_\_\_\_  
Téléphone (maison) \_\_\_\_\_ Téléphone (bureau) \_\_\_\_\_  
Télécopieur \_\_\_\_\_ Courriel \_\_\_\_\_  
Langues parlées \_\_\_\_\_  
Langue de correspondance préférée \_\_\_\_\_  
Allergies ou régime alimentaire spécial \_\_\_\_\_

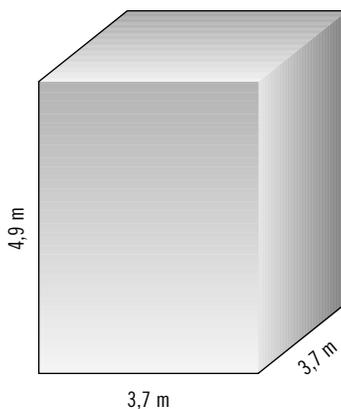




Veillez soumettre un dessin de la sculpture proposée avec une vue de chacun des angles ci-dessous (chaque angle doit être présenté sur une feuille individuelle de 8,5 po sur 11 po).

N.B. : Vous n'êtes pas tenu de fournir des dessins à l'échelle, très techniques, au comité de sélection.

- Vue avant de la sculpture
- Vue arrière de la sculpture
- Vue de trois-quarts (angle) de la sculpture



N'oubliez pas que la dimension des blocs de neige est de **3,7 m x 4,9 m x 3,7 m** (**12 pi x 16 pi x 12 pi**)  
Les blocs seront construits **verticalement**, et non horizontalement.

- Vous devez nous remettre un dessin final de votre sculpture lors de votre arrivée au concours — un des critères d'évaluation du jury portera sur le respect du dessin soumis par rapport au produit final.

Veillez envoyer votre formulaire d'inscription, votre dossier de présentation et vos dessins à l'adresse suivante :

**Commission de la capitale nationale**  
**40, rue Elgin, pièce 202**  
**Ottawa (Ontario) K1P 1C7**  
**À l'attention de : Jocelyne Moncion**  
**Coordonnatrice de programmes, Événements et célébrations**

Vous pouvez également nous envoyer ces documents par télécopieur, au (613) 239-5333 ou par courrier électronique, à [jmoncion@ncc-ccn.ca](mailto:jmoncion@ncc-ccn.ca)

Nous devons recevoir tous les formulaires d'inscription et le dégageant de responsabilité, dûment remplis et signés, d'ici le **lundi 28 novembre 2005**.

Nous vous remercions de vous être inscrit au concours. Veuillez vous assurer que chacun des participants de votre équipe lit et signe le texte qui suit.

Nota : Veuillez prendre note que des modifications peuvent être apportées au présent document sans préavis, mais les équipes sélectionnées en seront informé.

# DÉGAGEMENT DE RESPONSABILITÉ, RENONCIATION ET INDEMNISATION

Je comprends et reconnais que ma participation au Concours national de sculpture sur neige (ci-après appelé « l'activité »), implique certains risques. Je m'engage par la présente à être responsable et prudent(e) en tout temps pendant que je participe à l'activité.

Je reconnais qu'afin d'éviter toute blessure due à l'utilisation de matériel électrique ou manuel, la Commission de la capitale nationale (la « CCN ») et la Ville de Gatineau (la « Ville ») recommandent que je porte un casque, des lunettes de protection, des bottes de sécurité, de la protection auditive et un pantalon muni de renforts en nylon balistique lorsque j'utilise une tronçonneuse.

Je déclare ne pas avoir d'inaptitudes physiques ou de conditions médicales qui pourraient mettre en jeu ma participation sécuritaire à l'activité et posséder les qualités nécessaires pour participer de façon sécuritaire à cette activité.

Je m'engage à ne pas avoir les facultés affaiblies (par ex. : par la fatigue, l'alcool, la drogue ou les médicaments) pendant l'activité.

## **Dégagement de responsabilité**

Par la présente, je dégage la CCN et la Ville, leurs employés, leurs administrateurs, leurs dirigeants, leurs mandataires, leurs bénévoles, leurs membres et toute autre personne dont la CCN et la Ville sont responsables (appelés ci-après les « organisateurs ») de toute responsabilité pour toute blessure (y compris le décès) et/ou pour tout dommage matériel que je pourrais subir par suite de ma participation à l'activité.

## **Renonciation**

Par la présente, je renonce à faire toute demande ou toute réclamation et à intenter toute action ou toute poursuite contre les organisateurs pour toute blessure (y compris le décès) et/ou pour tout dommage matériel que je pourrais subir par suite de ma participation au Concours national de sculpture sur neige. Je renonce également à faire toute demande ou toute réclamation et à intenter toute action ou toute poursuite contre toute personne physique ou morale qui pourrait, à son tour, faire une demande ou une réclamation ou intenter une action ou une poursuite contre les organisateurs.

## **Permission relative aux photos, et autres**

Par la présente, j'accorde aux organisateurs et aux personnes agissant en leur nom, le droit et la permission perpétuels et illimités d'utiliser, de publier, de diffuser ou d'autoriser un tiers à le faire, les photographies ou les séquences de films qu'ils ont prises de moi (seul(e) ou en groupe) pendant ma participation à l'activité et/ou de la sculpture que j'ai réalisée, par le truchement de leurs photographes ou de pigistes, de même que les commentaires que j'ai faits verbalement ou par écrit sur ma participation à l'activité, dans tout média, pour toute fin que ce soit, de modifier lesdites photographies et lesdites séquences de films et d'utiliser mon nom si les organisateurs le désirent. De plus, j'accorde aux organisateurs et aux personnes agissant en leur nom, le droit et la permission d'utiliser toute l'information personnelle, ou une partie de celle-ci, que je leur fournirai pour la publication d'une biographie sur moi et/ou mon travail. Je consens à ce que les organisateurs utilisent, publient et diffusent toute cette information ou une partie de celle-ci dans tout support de communication (Web, etc.), à des fins promotionnelles ou de communication au public.

Par la présente, je dégage les organisateurs de toute demande et de toute réclamation découlant de l'usage de photographies, d'information personnelle, de séquences de films ou de commentaires, y compris mais sans s'y restreindre, toute réclamation pour diffamation ou pour atteinte à la vie privée et ce, sans aucune restriction.

### **Consentement**

Je déclare avoir lu et compris ce formulaire en entier et je donne mon consentement quant à son libellé. La présente me lie légalement ainsi que mes héritiers, mes représentants successoraux et mes ayants droit.

Signature du participant ou de la participante \_\_\_\_\_

Signature du second membre de l'équipe \_\_\_\_\_

Signature du troisième membre de l'équipe \_\_\_\_\_

Date \_\_\_\_\_

(jj/mm/aa)